



HAL
open science

Sarah Mazouz, *La République et ses autres*

Martine Kaluszynski

► **To cite this version:**

Martine Kaluszynski. Sarah Mazouz, *La République et ses autres*. Champ Pénal, 2018, 10.4000/champpenal.9635 . hal-01730692

HAL Id: hal-01730692

<https://hal.science/hal-01730692>

Submitted on 13 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sarah Mazouz, *La République et ses autres*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Gouvernement en question(s) », mars 2017

Issu de sa recherche doctorale, l'ouvrage de Sarah Mazouz, *La République et ses autres*, s'intéresse à la manière dont la question de l'altérité a été problématisée en France dans les années 2000. À cette fin, S. Mazouz tente de penser ensemble deux politiques publiques : la lutte contre les discriminations raciales et l'acquisition de la nationalité par la naturalisation. Elle analyse l'émergence et les modalités de mise en œuvre d'une politique de lutte contre les discriminations raciales, tout en examinant l'importance nouvelle accordée à la procédure de naturalisation dans le projet républicain d'incorporation des étrangers à la nation. Ce faisant, elle livre également une réflexion sur la nation, la citoyenneté et surtout sur la République dans son rapport à l'altérité. Comment la République traite et considère-t-elle ses « autres » (Kapuscinski 2007) ?

La vitalité de l'approche ethnographique

Sarah Mazouz s'appuie sur une enquête par immersion auprès d'une équipe municipale dans une grande ville de la région parisienne : elle mène des entretiens en préfecture et en mairie auprès des agents, mais aussi auprès des candidats à la naturalisation ou victimes de discrimination. L'auteure conduit également des observations au cœur d'un centre d'insertion professionnelle pour des jeunes, ou anime un atelier de sociologie, déployant une diversité méthodologique aboutie dont la matrice reste l'approche ethnographique.

La force de la démonstration se fonde justement sur la vitalité et la puissance évocatrice de cette approche ethnographique, l'illustration incarnée de personnages éclairant littéralement l'ensemble des analyses. Sarah Mazouz, qui fait également sa demande de naturalisation et se retrouve objet de son enquête, montre par ailleurs comment sa propre présence sur le terrain, son apparence physique et son histoire contribuent à modeler son rapport avec les acteurs et sa compréhension des processus de racialisation auxquels elle est confrontée.

En s'attelant à une sociologie des politiques publiques, Sarah Mazouz propose une analyse de la politique française de lutte contre ces discriminations en trois grands moments. Le premier, de 1998 à 2000, est marqué par la mise en action du Groupe d'étude des discriminations (GED) et des Commissions départementales d'accès à la citoyenneté (CODAC), ainsi que par la signature des premiers accords et chartes entre l'État et les partenaires sociaux. Le second, de 2001 à 2003, voit se mettre en place une « politique de réparation », via la transposition dans le droit français des directives européennes relatives au principe d'égalité de traitement. Le troisième, de 2004 à 2011, élargit la politique antidiscriminatoire à d'autres critères que la race, à travers les notions d'égalité des chances et de diversité.

Ce travail interdisciplinaire, à la croisée de plusieurs champs, vient apporter avec justesse sa contribution à la question des discriminations traitée depuis quelques années¹.

Le travail emprunte également à une anthropologie des pratiques sociales aux « marges de l'État » (Das, Poole, 2004), s'appuyant en particulier sur les travaux portant sur « l'État au guichet » et les *street level bureaucrats*². Dans le chapitre 3, « À l'épreuve de la nation » (p. 107), qui traite des dispositifs étatiques de lutte contre les discriminations raciales, Sarah Mazouz ancre son étude dans une analyse des parcours professionnels des principaux

1 Voir par exemple : (Chappe, 2011, 107-130) ; (Eberhard, 2010, 71-83) ; (Fassin, 2002, 403-423) ; (Fassin, Simon, 2008, 271-294) ; (Simon, 2006) ; (Hajjat, 2012) ; (Gauthier, 2015, 101-127) ; (Gauthier, Jobard, 2018) ; (Doytcheva, 2015) ; (Sénac, 2012) ; (Lochak, 2001, 186-193).

2 Voir par exemple : (Lipsky, 1980) ; (Dubois, 2003) ; (Siblot, 2007) ; (Spire, 2007, 2008).

responsables de la Commission pour la promotion de l'égalité des chances et la citoyenneté (COPEC) (p. 74-77) et des pratiques professionnelles des agents de l'État. Elle montre avec finesse comment la relation administrative se construit comme une relation inégalitaire où interviennent aussi des énoncés normatifs (p. 119) qui forment l'esprit du service pour évaluer les dossiers de demande de naturalisation.

Le rôle du droit

L'ethnographie du Service des naturalisations de la préfecture met ainsi en évidence la réappropriation des catégories du droit (et notamment un rapport ambivalent au droit antidiscriminatoire, p. 89) par les agents du service, plutôt fonctionnaires de catégorie C (p. 113), et témoigne ainsi du caractère inabouti de la politique de lutte de contre les discriminations raciales. La dépolitisation de l'action de lutte contre les discriminations ne s'est pas faite au bénéfice d'une lecture juridique, même si La Halde a œuvré à la juridiciarisation de l'antidiscrimination (p. 105) (Mazouz, 2014). C'est en s'appuyant sur la notion de conscience juridique telle qu'elle est définie par les *Legal Consciousness Studies* (Ewick, Silbey, 1998 ; Péliasse, 2005) qu'on saisit ici ce rapport quotidien au droit des agents de l'État concernés, non-professionnels du droit. Sont analysés ici leurs usages administratifs des réglementations juridiques et les formes routinisées de recours au droit qu'ils mettent en œuvre.

Des entretiens d'assimilation linguistique...

L'observation des entretiens d'assimilation linguistique (p. 24) laisse apparaître un usage approximatif du droit de la nationalité et une focalisation sur des éléments (entre autres les manifestations d'un islam perçu comme militant) qui peuvent en partie déterminer l'octroi de la nationalité française. La manière dont ces signes sont utilisés pour évaluer le degré d'intégration des postulants aux « valeurs nationales » montre le lien entre ces pratiques et les configurations idéologiques prégnantes au niveau national : on navigue ici entre critères administratifs et évaluations morales (p. 123), revenant à énoncer ce qui permet d'être digne de devenir français (p. 123).

Sarah Mazouz établit une typologie très éclairante des postures bureaucratiques : les « gardiennes de l'ordre national » (p. 137), les plus anciennes dans le service, lassées et agacées de leur travail, ont « acquis la norme bureaucratique ». Elles « adoptent facilement un ton qui met le postulant dans la situation de l'élève qui ne sait pas répondre » (p. 142) et désignent ainsi les bons et mauvais postulants. Les « missionnaires » s'auto-désignent ainsi comme « sauvant les dossiers des mains des gardiennes de l'ordre national » (p. 143), se veulent respectueuses des postulants, et apparaissent néanmoins ambivalentes dans leur rôle (p. 146). Les « bienveillantes » (p. 149) au contraire démarrent leurs entretiens (souvent longs) en expliquant, considèrent les postulants comme des usagers, et assument leur rôle d'interlocuteur (p. 150).

... aux cérémonies de naturalisation

Ces formes de catégorisations se retrouvent lors des cérémonies de remise des décrets de naturalisation (p. 167), magnifique passage de l'ouvrage, dans lequel se déploie toute une mise en scène de la culture nationale et de l'imagerie républicaine (p. 179), idéalisant 1789 et les figures de Mendès France et de Gaulle, mais occultant l'histoire coloniale (Stoler, 2013).

Les pratiques de naturalisation (Mazouz, 2007 ; 2008 ; 2012) s'articulent ainsi autour des valeurs de mérite et de faveur, non sans rappeler les discours de la III^e République (Ihl, 2007). Il faut « mériter la faveur d'être français » (p. 188). Mais cette notion de mérite est à analyser au regard de la procédure même de naturalisation, par rapport aux autres modes d'acquisition

de la nationalité. Et c'est précisément parce que la naturalisation est définie comme une faveur et non comme un droit que l'administration préfectorale chargée de l'examen des dossiers la conçoit comme ce qui vient récompenser le mérite des postulants. On aimerait en savoir plus sur les « concepteurs » de ces choix qui articulent ainsi certaines pratiques à la bonne citoyenneté. La procédure s'apparente de ce fait à une mise à l'épreuve des candidats à la naturalisation, où l'intrication de critères administratifs et moraux dans le processus d'appréciation vient rappeler la persistance des frontières symboliques entre citoyens.

Sarah Mazouz montre parfaitement que la reconnaissance des discriminations raciales a conduit, de façon paradoxale, à un enfouissement de la question de la race en France ; et que l'exigence de cécité à la race (p. 216) – désignée en anglais par l'expression *colorblindness* – se réalise en *aveuglement* aux processus de racialisation à l'œuvre dans la société. Il nous est ainsi proposé de penser la racialisation comme un « secret public » (p. 215), comme un décalage entre notre connaissance des situations et la difficulté à en parler publiquement (Taussig, 1999).

Ethnographier l'articulation race, classe, genre

Pour Sarah Mazouz, l'analyse des processus de racialisation ne prend tout son sens que si l'examen est également porté sur la manière dont elle s'articule à d'autres assignations identitaires, au premier rang desquelles le genre et la classe (Guerry, 2013).

Le détour par les études de genre et la comparaison entre son questionnement et la réflexion développée au sein des *Gender Studies* et des *Queer Studies* l'ont amenée à reformuler cette question en termes épistémologiques et moraux. Il s'agit ainsi d'analyser comment le protocole d'enquête et les modes de participation des enquêtés peuvent révéler d'autres formes d'assignations subies, que viendrait dupliquer la qualification raciale. L'enjeu est également de comprendre dans quelle mesure les difficultés éprouvées à dire la racialisation sont significatives d'un contexte politique et social particulier, invitant à les problématiser et à les réinterroger régulièrement.

Analyser les formes plurielles d'assignations identitaires

L'ouvrage *La République et ses autres* introduit notamment les notions d'universalisme particularisant et de républicanisme minoritaire pour montrer selon quelles modalités l'universalisme abstrait peut, semble-t-il, concourir à la particularisation de celles et ceux qui sont perçus comme autres. Il propose également l'examen de la posture que ces formes de particularisation produisent sur celles et ceux qui, tout en étant assignés à une position minoritaire, revendiquent une adhésion au discours républicain. Cet ouvrage permet de donner une plus grande ampleur à l'analyse des assignations identitaires en recourant à la notion de racialisation, instrument d'analyse et de problématisation, explicitant comment une société produit du racial (Bessone, 2013 ; Bessone, Sabbagh, 2015) en naturalisant et essentialisant l'origine (culturelle, nationale ou religieuse) de certains individus pour justifier leur soumission à un rapport de pouvoir (Foucault, 2004 ; 2008).

Les visages de la République

Sarah Mazouz démontre qu'au-delà de la question de frontières (géographiques et/ou politiques) (Fassin, 2010), il existe des frontières intérieures et des mécanismes de distanciation, réels et symboliques, entre citoyens naturalisés et nés français, *entre « eux » et « nous »*.

Elle renouvelle et prolonge ainsi des travaux sur la République comme un *bien commun*, appartenant aux citoyens et portant en lui cette dimension profondément politique et affective. Dans cet esprit, la République (période 1880-1914) est envisagée non pas comme une période chronologique, mais bien comme une configuration politique et sociale particulière dans sa mise en œuvre de l'action publique à travers les politiques. Il s'agit de dépasser l'idée républicaine, telle que la définit Cl. Nicolet (1982), c'est-à-dire entendue dans sa valeur idéale et eschatologique, pour ne pas s'intéresser à la seule forme républicaine du régime mais bien à son contenu. Le projet républicain primitif pensait parvenir à ordonner la société en se bornant à construire un ordre du citoyen (Akoka, Spire, 2013).

Sarah Mazouz s'inscrit dans la filiation des travaux d'historiens (Duclert, Prochasson, 2002), tel entre autres Gérard Noiriel (1988 ; 1991 ; 1998 ; 1999), qui montrent comment la construction d'un lien solidaire s'est produite dans une République controversée, paradoxale, au prix de nombreuses exclusions (Saada, 2002, 364-370 ; Kaluszynski ; 2002).

Cet ouvrage participe à la compréhension du processus enclenché sous la III^e République qui a opéré une double distinction entre citoyens et ressortissants étrangers, d'une part, et entre « honnêtes citoyens » (loi de 1889 sur la nationalité) et criminels (la loi de 1885 sur la relégation des récidivistes), d'autre part. La norme juridique peut y être perçue comme une forme républicaine de contrainte sociale.

L'expérience historique incite alors à mettre en doute la signification de pratiques qualifiées aujourd'hui de républicaines et à rester vigilant sur l'instrumentalisation du terme, des idées, des mythologies éventuelles liées à cette notion. Plutôt que de cultiver des références passives ou nostalgiques d'une sorte d'âge d'or, il s'agit désormais de se réapproprier activement les bases et principes qui constituent l'espace de la République, et d'en reconstruire la définition et les frontières, leur redonnant une efficacité pratique. La République est investie de façon distincte, mobilise des valeurs qui peuvent s'opposer, sans pour autant être en contradiction avec ce qu'est la République : une idée qui vient du passé (Flaig, 1999) et qui a sans doute encore beaucoup d'avenir, bien que la France semble parfois en « exil » de la République, dont l'esprit s'est perdu.

L'ouvrage voit se dessiner tous les visages de la République, et plus particulièrement les paradoxes et les ambivalences de cette dernière (Wahnich, 1997) dans son appréhension de la question minoritaire (Akoka, Spire, 2013), comme l'ont déjà décelé de nombreux travaux de sciences sociales³.

Il est dommage que la notion très stimulante de secret public arrive en fin d'ouvrage ; il faudrait sans doute la questionner davantage. Ce secret est-il lié à une volonté délibérée ne pas parler de la situation ? Ou est-il au contraire inhérent à la construction même de ce qu'a été la République, entretenant toujours un rapport ambivalent et dissonant à l'altérité ?

3 Entre autres : (d'Halluin, 2012) ; (Guiraudon, 1999, 755-782 ; Guiraudon, 2013) ; (Spire, 2005) ; (Weil, 1991 ; 2004) ; (Tsianos, Karakayali, 2010, 373-387).

« La rhétorique de l'inclusion est une chose, la politique d'inclusion en est une autre. Elles ne sont pas sans lien. (...). La rhétorique de l'inclusion n'est pas désincarnée. Elle se fonde sur une forme particulière de la conscience nationale, sur le sens de la grandeur de la France, sur les vertus assimilatrices des institutions et du territoire français... », écrit très justement Rogers Brubaker (1993). Nous tenons ici une politique républicaine qui dévoile, non pas les paradoxes, mais les complexités, les doubles logiques d'un pouvoir confronté à la question éminemment politique de la nation(alité) (Weil, 2003, 321-331) et de la citoyenneté (Schnapper, 1996).

Conjuguant une socio-histoire de l'assimilation et une ethnographie contemporaine des procédures de naturalisation, Sarah Mazouz montre que la tension entre État pénal et État providence n'est jamais si forte que lorsque la population à laquelle l'État a affaire se caractérise par sa précarité, qu'elle soit juridique, économique ou sociale. Au-delà des races, ne convient-il pas dès lors de considérer plus largement la politique républicaine envers ses autres, tous ses autres (criminels, pauvres, handicapés, nomades) et pas seulement les étrangers, pour tenter de comprendre ce qui contribue à construire l'État-Nation ?

Ce travail intense et salutaire sur la reconfiguration contemporaine du traitement politique de l'altérité prolonge, approfondit et enrichit, par la méthode, les approches et l'acuité du regard, les travaux critiques sur la République. La qualité de cette écriture sensible apporte beaucoup au travail scientifique, à sa richesse empirique comme à son objectif théorique. « Mme la sociologue », comme l'interpelle ses enquêtés (p. 28), a gagné ses galons grâce à cet ouvrage, qui renouvelle et prolonge avec force les travaux sur la citoyenneté (Lochak, 1991).

Martine Kaluszynski.

Pacte/CNRS/ Institut d'études politiques Grenoble

Bibliographie

Akoka K., Spire A., 2013, Pour une histoire sociale de l'asile politique en France, *Pouvoir*, 144, 67-77.

Bessone M., 2013, *Sans distinction de race ? Une analyse critique du concept de race et de ses effets pratiques*, Paris, Vrin.

Bessone M., Sabbagh D., 2015, *Race, racisme, discriminations. Anthologie de textes fondamentaux*, Paris, Hermann.

Brubaker R., 1993, De l'immigré au citoyen. Comment le jus soli s'est imposé en France à la fin du XIX^e siècle, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 99, 1, 24.

Chappe V-A., 2011, Le cadrage juridique, une ressource politique ? La création de La Halde comme solution au problème de l'effectivité des normes anti-discrimination (1998-2005), *Politix*, 94, 107-130.

Das V., D. Poole (dir.), 2004, *Anthropology in the Margins of the State*, Santa Fé, SAR Press.

Doytcheva M., 2015, *Politiques de la diversité. Sociologie des discriminations et des politiques antidiscriminatoires au travail*, Bruxelles, PIE Peter Lang.

Dubois V., 2003, *La Vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica.

Duclert V., Prochasson C. (dir.), 2002, *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion.

Eberhard M., 2010, *Habitus républicain et traitement de la discrimination raciste en France*, *Regards sociologiques*, 39, 71-83.

Ewick P., Silbey S., 1998, *The Common Place of Law. Stories of Everyday Life*, Chicago, The University of Chicago Press.

Fassin E., 2002, L'invention française de la discrimination, *Revue française de science politique*, 52, 403-423.

Fassin D., Simon P., 2008, Un objet sans nom. L'introduction des discriminations raciales dans la statistique française, *L'Homme*, 187-188, 271-294.

Fassin D. (dir.), 2010, *Les Nouvelles Frontières de la société française*, Paris, La Découverte.

Flaig E., 1999, Repenser le politique dans la République romaine, *ARSS*, 105, 13-26.

Fontaine M., 2003, Introduction du numéro des Cahiers Jaurès sur « Enjeux et usages d'une histoire critique de la République », *Cahiers trimestriels*, 169-170.

Foucault M., 2004a, *Sécurité, territoire, populations*. Cours au Collège de France (1977-1978), Paris, Hautes Études, Gallimard, Seuil.

Foucault M., 2004b, *Naissance de la biopolitique*. Cours au Collège de France (1978-1979), Paris, Hautes Études, Gallimard, Seuil.

Foucault M., 2008, *Le Gouvernement de soi et des autres*. Cours au Collège de France (1982-1983), Paris, Hautes Études, Gallimard, Seuil.

Gauthier J., 2015, Origines contrôlées. Police et minorités en France et en Allemagne, *Sociétés contemporaines*, 1, 97, 101-127.

Gauthier J., Jobard F. (dir.), 2018, *Police. Questions sensibles*, Paris, PUF.

Guerry L., 2013, *Le genre de l'immigration et de la naturalisation. L'exemple de Marseille (1918-1940)*, Lyon, ENS éditions.

Guiraudon V., 1999, Jeux d'ombre et de lumière : les politiques envers les étrangers en Europe, *Revue française de science politique*, 6, 755-782.

Guiraudon V., 2013, L'Europe et les réfugiés : une politique peu solidaire, *Pouvoirs*, 144, 79-89.

Hajjat A., 2012, *Les Frontières de l'« identité nationale ». L'injonction à l'assimilation en France métropolitaine et coloniale*, Paris, La Découverte.

Halluin de E., 2012, *Les épreuves de l'asile. Associations et réfugiés face à la politique du soupçon*, Paris, EHESS.

Ihl O., 2007, *Le mérite et la République. Essai sur la société des émules*, Paris, Gallimard.

Kaluszynski M., 2002, *La République à l'épreuve du crime*, Paris, LGDJ.

Kapuscinski R., 2007, *Cet Autre*, Paris, Plon.

Lipsky M., 1980, *Street-Level Bureaucracy. Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York, Russell Sage Foundation.

Lochak D., 1991, La citoyenneté : un concept juridique flou, in Colas D., Émeri C., Zylberberg J. (dir.), *Citoyenneté et Nationalité. Perspectives en France et au Québec*, Paris, PUF, coll. « Politique d'aujourd'hui ».

Lochak D., 2001, Réflexion sur la notion de discrimination, *Le Droit ouvrier*, 633, 186-193.

Mazouz S., 2007, Qu'est-ce que devenir français ? La naturalisation comme rite d'institution républicain, *Revue française de sociologie*, 48, 4, 723-750.

Mazouz S., 2008, Une célébration paradoxale. Les cérémonies de naturalisation, *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 70, 88-105.

Mazouz S., 2012, « Une faveur que vous a accordée la République » ou comment la naturalisation se mérite, in Fassin D., Eideliman J-S. (dir.), *Économies morales contemporaines*, Paris, La Découverte, 137-154.

Mazouz S., 2014, Ni juridique, ni politique. L'anti-discrimination en pratique dans une Commission pour la promotion de l'égalité des chances et la citoyenneté, *Droit et Société*, 86, 11-32.

Nicolet Cl., 1982, *L'idée républicaine en France*, Paris, Gallimard.

Noiriel G., 1988, *Le Creuset français. Histoire de l'immigration XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil.

Noiriel G., 1991, *La Tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe (1793-1993)*, Paris, Calmann-Lévy.

Noiriel G., 1998, *La République et le droit d'asile, XIX^e – XX^e siècle*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel ».

Noiriel G., 1999, *Les Origines républicaines de Vichy*, Paris, Hachette.

Pélisse J., 2005, A-t-on conscience du droit ? Autour des *Legal Consciousness Studies*, *Genèses*, 2, 114-130.

Saada E., 2002, La République des indigènes, in Duclert V., Prochasson C. (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 364-370.

Schnapper D., 1996, Intégration et exclusion dans les sociétés modernes, in Paugam S., *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

Sénac R., 2012, *L'invention de la diversité*, Paris, PUF.

Siblot Y., 2006, *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*, Paris, Presses de Sciences Po.

Simon P., 2006, Discriminations : les contradictions françaises, *Les Grands Dossiers de sciences humaines*, 4.

Spire A., 2005, *Étrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Paris, Grasset.

Spire A., 2007, L'asile au guichet. La dépolitisation du droit des étrangers par le travail bureaucratique, *Actes de la recherche en science sociale*, 169, 4-21.

Spire A., 2008, *Accueillir ou reconduire. Une enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris, Raisons d'agir.

Stoler A.L., 2013, *La Chair de l'Empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, Paris, La Découverte.

Taussig M., 1999, *Defacement. Public Secrecy and the Labor of the Negative*, Stanford, Stanford University Press.

Tsianos V., Karakayali S., 2010, Transnational Migration and the Emergence of the European Border Regime: An ethnographic Analysis, *European Journal of Social Theory*, 13, 373-87.

Wahnich S., 1997, *L'Impossible citoyen. L'étranger dans le discours de la Révolution française*, Paris, Albin Michel.

Weil P., 1991, *La France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration, 1938-1991*, Paris, Calmann-Lévy.

Weil P., 2003, Nationalité l'originalité française, *Études*, 398, 321-331.

Weil P., 2004, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire ».